



ENVIRONNEMENT

Restauration de la biodiversité des marais de Pénestin



Le chantier de restauration de la biodiversité des marais de Pénestin a été inauguré sur les sites des Marais du Branzais et de Men Armor, vendredi 4 octobre.

Publié le 04 octobre 2024



Vendredi 4 octobre, le chantier de restauration de la biodiversité des marais de Pénestin a été inauguré sur les sites du Marais du Branzais et de Men Armor, en présence entre autres, de Nicolas Criaud, président de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, David Lappartient, président du Conseil départemental du Morbihan et Pascal Puisay, Vice-Président à la transition écologique chargé de l'énergie, du climat et de la mobilité et maire de Pénestin.

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo est un territoire d'eau qui a une identité forte et un environnement préservé. Ceux-ci sont des atouts pour son développement et son attractivité mais nous obligent à tout faire pour le protéger et protéger sa biodiversité. Les actions de la politique de l'eau et de la biodiversité, comme renaturer et restaurer les marais, s'inscrivent dans la première ambition du projet de territoire 2030 qui est de bâtir un territoire accélérateur de la transition écologique. Cette ambition a vocation à mettre en œuvre des politiques publiques motrices des transitions en cours, exemplaires et adaptées aux enjeux environnementaux, avec des moyens et des actions qui valorisent et préservent les ressources et les paysages du territoire.



Le Marais du Branzais restauré

Les Marais du Branzais et de Men Ar Mor à Pénestin couvrent une surface totale de 73 hectares et dont 43 hectares sont la propriété en Espaces Naturels Sensibles du Département du Morbihan. L'important programme de travaux de restauration écologique en faveur de la biodiversité sur le site des marais du Branzais et de Men Ar Mor lancé en septembre 2023, a donc été confié à CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo par le Département du Morbihan. Il s'inscrit dans le cadre du programme européen LIFE Sallina, porté par l'Agglo, qui a été prolongé jusqu'à l'été 2024 pour permettre de poursuivre les actions engagées, et qui a eu pour objectifs, aux côtés des acteurs locaux, d'intensifier la restauration et la préservation de la biodiversité des marais salants et salés.

Le département du Morbihan et CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo collaborent depuis plusieurs années sur ces sujets et particulièrement sur celui des marais salés. En effet, le Département du Morbihan est co-signataire du Contrat Territorial Eau de la Presqu'île guérandaise 2018-2022 porté par l'Agglo et signé avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Dans le cadre de ce contrat, il a assuré la maîtrise d'ouvrage de 2 actions sur ses propriétés Espaces Naturels Sensibles du Marais du Branzais et de Men Ar Mor à Pénestin, qui s'étendent sur une surface de 43 hectares : la restauration de continuités écologiques par la suppression ou l'adaptation de 4 ouvrages hydrauliques entre 2021 et 2023 et la restauration hydraulique du marais par curage de 4,2 km de canaux en 2022. Dans un même temps, l'Agglo a quant à elle, effectuée des travaux de curage sur plus d'1 kilomètre sur les propriétés privées adjacentes.

Concrètement, depuis 2020, cette collaboration a également pris la forme d'un partenariat conclu entre les 2 collectivités (financé à 100% par le Conseil départemental du Morbihan) pour assister les services du Département dans la mise en œuvre de ces actions (au niveau administratif et techniques), pour mettre à jour certains enjeux écologiques du site, **et pour définir un projet concerté de restauration globale de ces 2 marais en faveur de la biodiversité.** Le programme de restauration a été validé par le Département du Morbihan, la Commune de Pénestin et les services de l'Etat, car les marais se trouvent sur un site Natura 2000 Estuaire de Vilaine, et l'Agglo a proposé d'en assurer la maîtrise d'ouvrage dans le cadre du LIFE Sallina, afin de bénéficier d'un financement de l'Union Européenne à hauteur de 60%..



Le Marais de Men Armor

Les Marais du Branzais et de Men Ar constituent aujourd'hui la plus importante surface de prairies « presque salées » de Bretagne (prairies subhalophiles), leur restauration présente donc un enjeu majeur pour la préservation de l'environnement, la biodiversité et le territoire.

Le projet de restauration a débuté à l'automne 2023, interrompu par la tempête Céline, il s'est achevé en septembre 2024. **Le projet visait plusieurs objectifs en faveur de la biodiversité :**

- ▶ Améliorer la gestion de niveaux d'eau des différents bassins grâce à la pose de petits ouvrages hydrauliques
- ▶ Restaurer des lagunes côtières et des prairies subhalophiles, habitats naturels d'intérêt européen, en permettant l'alimentation du marais en eau salée
- ▶ Limiter le développement de certaines espèces invasives par l'apport en eau salée
- ▶ Dissocier la gestion des bassins des fossés routiers par la restauration de digues
- ▶ Favoriser les lisières arbustives externes pour limiter le dérangement des oiseaux
- ▶ Créer des îlots de nidification pour les oiseaux d'eau

Pour répondre à ces objectifs, l'Agglo a donc :

- ▶ Débroussaillé 1,1 ha de fourrés arbustifs
- ▶ Supprimé 8 600 m² de talus pour créer 25 îlots et restaurer des digues d'argile
- ▶ Posé 12 petits ouvrages hydrauliques
- ▶ Démoli et évacué un cabanon ostréicole abandonné

L'Agglo et le département du Morbihan peuvent se réjouir des premiers résultats qui sont visibles depuis cet été puisque de nouvelles espèces nicheuses d'oiseaux sur le Marais de Men Ar Mor sont apparues, comme l'Echasse blanche, l'Avocette élégante, le Chevalier gambette, et il a été constaté une augmentation des effectifs nicheurs de certaines espèces sur la partie Branzais et des stationnements d'oiseaux migrateurs (Spatule blanche, Barge à queue noire, ...).

Le montant des travaux menés sur ces 2 marais a été de 180 000 euros HT financés à hauteur de 60% par l'Union Européenne (Life Sallina), de 31% par le Département du Morbihan et de 9% par l'Agglo. A l'avenir, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo devrait être désignée gestionnaire du site par le Département du Morbihan dans le cadre d'une convention 2024-2030 qui inclut un financement à hauteur de 9 000 euros annuels versé par le Département à l'Agglo.



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 **02 51 75 06 80**